



LA NEWSLETTER

ÉDITO



VŒUX DU PRÉSIDENT

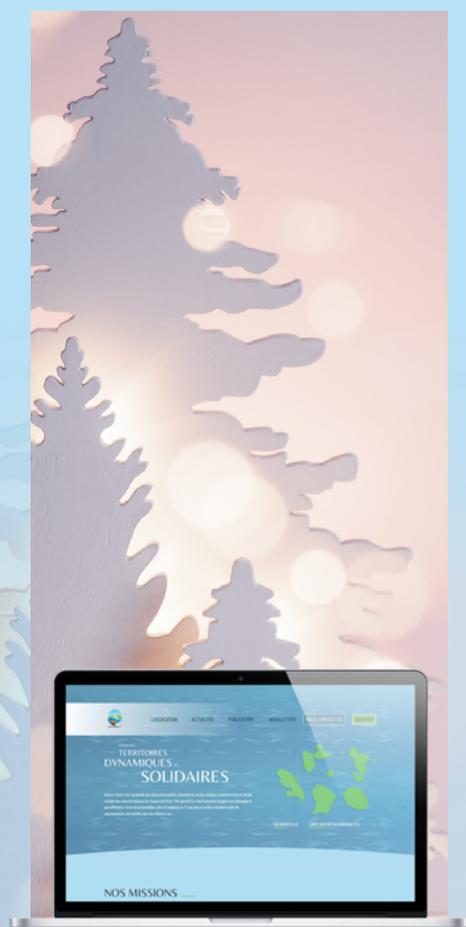
En cette fin d'année 2022, l'association Interco' Outre-mer, qui a été créée en 2001, vous présente son traditionnel bilan, ainsi que ses vœux pour la nouvelle année. En 2022, l'association Interco' Outre-mer a mis son énergie au cœur des intercommunalités ultra-marines. Parmi ses actions les plus emblématiques de l'année, on note l'élaboration d'un recueil d'observations, d'alertes et de propositions sur le sujet foncier en Outre-mer, le déplacement d'une délégation d'Intercommunalités de France en présence de son président Sébastien Martin aux Antilles et en Guyane. On souligne également la tenue du 7 au 9 septembre à Chalon-Sur-Saône des journées annuelles de l'association, son partenariat avec l'USHOM (Union Sociale pour l'Habitat outre-mer) et plus particulièrement l'organisation du colloque du 26 septembre dernier, sa participation aux JNE de l'ANEL, à la journée outre-mer du congrès de l'AMF (Association des Maires de France) et à différentes réunions.

La collaboration mise en place avec l'E-mag outre-mer grandeur nature est toujours d'actualité. Des rédactions d'Interco' Outre-mer qui mettent en avant ses actions et ses intercommunalités membres ont été publiées tout au long de l'année. Interco' Outre-mer continue, par ailleurs, la publication de sa newsletter. Cela nous donne la possibilité de partager nos actualités et de mettre en évidence les actions de tous les membres. Enfin le site internet est de nouveau consultable sur www.interco-outremer.fr. Toutes ses actions permettent la diffusion active de l'information au sein de notre réseau afin que tous, vous restiez au courant de notre actualité. On peut alors dire que cette année a été riche !

Nouvelle année, nouveaux engagements ! En effet, l'association prévoit plusieurs actions à mener pour l'année 2023. Néanmoins, l'évènement marquant sera la tenue de la XII^e Conférence d'Interco' Outre-mer qui se déroulera en Guadeloupe du 16 au 20 octobre 2023. Cette dernière sera l'occasion d'un renouvellement des instances de gouvernance.

L'association Interco' Outre-mer ainsi que les membres du conseil d'administration vous souhaite à tous, élus, collaborateurs, partenaires et amis, et à tous vos proches, un très joyeux Noël accompagné d'excellentes fêtes de fin d'année. Profitez-en bien et soyez en forme pour 2023 !

Bien sincèrement,
Maurice Gironcel,
 Président d'Interco' outre-mer



Interco' Outre-mer a élaboré un plan de mobilisation afin d'aboutir à un recueil de propositions, d'observations et d'alertes sur la problématique foncière. Ce recueil est le fruit d'un travail concerté des intercommunalités des 5 DROM. Il traduit la préoccupation politique que suscitent les enjeux fonciers. Pour la très grande majorité d'entre eux, ces enjeux présentent de nombreuses similitudes entre les territoires mais avec des niveaux d'acuité contrastés dont la déclinaison opérationnelle gagnera à tenir compte territoire par territoire.

Avec ces observations, alertes et propositions, notre association apporte sa contribution au débat et identifie de multiples voies de progrès pour que le foncier cesse d'être une entrave à l'action efficace des collectivités, un facteur de tensions sociales, un blocage dans le développement et la protection de nos pays d'Outre-mer.

Ce recueil est l'expression du terrain. Il rassemble en effet les pistes de réflexions et d'actions telles qu'elles ont été exprimées par les élus et par leurs collaborateurs à l'occasion des réunions et rencontres organisées dans chacun de nos territoires entre février et juin dernier. Ce recueil n'est pas une étude et ne peut être regardé comme telle. Dans son fond comme dans sa forme, il n'en a pas les attributs et s'en est volontairement écarté. Il est une expression spontanée des collectivités sur l'enjeu foncier qui a le mérite d'identifier, sans chercher à tous les approfondir, une grande part des points et sujets de préoccupation.

Les élus formulent des observations et propositions sur la dimension culturelle et historique de la terre, le rôle et la place de l'État dans le pilotage foncier, les problèmes de titres de propriété, de fonctionnement des indivisions...le « désordre foncier », la planification, la connaissance et la formation, et l'aménagement opérationnel.

[Retrouvez le recueil d'observations, d'alertes et de propositions EN CLIQUANT ICI](#)

JOURNÉE DES OUTRE-MER DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉS

Le 21 novembre dernier s'est tenue au Palais des congrès d'Issy les Moulineaux la traditionnelle journée des élus des Outre-mer. Interco' Outre-mer y était.

Discours d'ouverture du Président de l'AMF

David LISNARD rappelle que la **délégation de maires des départements d'Outre-mer** a été installée en juin dernier. Elle a été créée à l'initiative des cinq associations départementales des maires de Guadeloupe, Martinique, Guyane, Mayotte et La Réunion, avec pour objectifs de mieux défendre les intérêts et les spécificités de toutes les communes et intercommunalités ultra-marines et de porter leur voix au plus près des autorités. Cette délégation a été reçue par Emmanuel MACRON, Président de la République, et Jean-François CARENCO, Ministre délégué chargé des Outre-mer.

Les représentants des **collectivités d'Outre-mer**, lorsqu'ils s'expriment, portent la voix de la République française dans son ensemble. En effet, ces territoires constituent **une richesse pour la Nation**, une **opportunité** de développement et de **rayonnement** et non une charge pour l'économie. C'est pourquoi la France doit se mobiliser avec eux et pour eux.

Dans un contexte difficile, avec d'un côté d'importants transferts de compétences, et de l'autre des budgets extrêmement contraints, les élus des Outre-mer ne peuvent que demander des **moyens supplémentaires**. Porter leurs attentes, cela revient à porter une certaine **idée de la Justice** en défendant la mise en place d'un vrai système de péréquation verticale. Liberté, égalité, fraternité : derrière notre devise républicaine doivent naître des actes pour une solidarité nationale renforcée.





Pour ce faire, les dossiers issus des Outre-mer ne peuvent pas être mis sous le tapis ni édulcorés. Par exemple, le logement, qui est un problème majeur sur tout le territoire national, prend une **acuité toute particulière dans les collectivités ultra-marines**. Il en va de même pour les sujets liés à la Justice ou encore à la sécurité : dans nos territoires d'Outre-mer, tous les enjeux nationaux sont démultipliés, amplifiés, et cela nous concerne tous.

La 1^{ère} séquence était consacrée au sujet de la sécurité qui est au cœur des préoccupations des élus et des résidents ultramarins.

Les élus Michel-Ange JEREMIE, Sonia LAGARDE, Madi MADI SOUF, Justin PAMPHILE et Cyril TETUANUI dressent un **constat alarmant de la sécurité en Outre-mer**. La criminalité est très importante, avec des trafics (drogue, armes, or), de l'alcool, des violences routières et intrafamiliales. Malgré la mobilisation des élus, des associations et des services sociaux, la délinquance commence de plus en plus jeune. **Une réponse pluridisciplinaire** s'impose autour de l'État, des bailleurs sociaux et des organismes de sensibilisation.

André PETILLOT et Christian NUSSBAUM, représentant la gendarmerie et la police nationales, décrivent des situations différentes selon les territoires, et rappellent **l'importance de la prévention**. Les unités de gendarmerie ont été réorganisées pour une meilleure autonomie. Les effectifs de police ont été augmentés, y compris pour le RAID.

Murielle FABRE, secrétaire Générale de l'AMF, décrit la **délinquance ultra-marine comme très organisée**, dans des territoires souvent insulaires et présentant des spécificités culturelles. Elle exprime une **volonté de concertation** mais aussi **de réponses immédiates** et salue le courage des élus ultra-marins qui continuent à se battre contre l'insécurité, et insiste sur la nécessité d'une réponse concertée à ce fléau.

Estelle YOUSOUFFA, députée de Mayotte, exprime un **profond désarroi** et une attente importante de Justice et d'**égalité républicaine**. Elle évoque les récentes attaques sur des enfants et précise que la terreur qui règne à Mayotte fait fuir populations et entreprises. Elle sollicite un **choc de souveraineté**, avec l'intervention de l'armée et du RAID et une réponse judiciaire ferme.

André PETILLOT et Christian NUSSBAUM rappellent l'installation de plusieurs brigades de gendarmerie (Guyane, Martinique, Mayotte) et d'une unité du RAID (Mayotte). La répression doit tenir compte des spécificités des territoires. Mayotte est dans une situation très préoccupante, mais la réponse judiciaire est là.

Jocelyn SAPOTILLE propose d'associer les douanes aux travaux. Plusieurs autres élus demandent un **engagement politique fort**, une lutte contre l'immigration clandestine et la surpopulation carcérale et un accompagnement social renforcé.

La seconde séquence était consacrée à la question du logement en outre-mer « Offrir un logement décent pour tous en Outre-Mer en disposant d'outils différenciés, adaptés aux besoins de chaque territoire »

Serge HOAREAU, Jocelyn SAPOTILLE, Sophie CHARLES, Maurice GIRONCEL, François CAILLE représenté par Jean-Marc HENRI, élus ultra-marins, décrivent la **situation difficile du logement dans leurs territoires**. Le secteur manque de moyens, les prix augmentent, la crise du logement amplifie la crise économique. Paradoxalement, de nombreux logements sont vacants, d'autres doivent être réhabilités. Une part très importante de la population est éligible au logement social, il faut agir pour améliorer cette situation. Une attention particulière doit être apportée aux seniors et aux jeunes.

Les élus suggèrent de mettre à disposition du foncier, notamment celui de l'État. Une concertation régulière est nécessaire, et l'Outre-mer doit être mieux représenté dans les instances nationales. Les dispositifs de défiscalisation n'existent plus, or ils permettent aux habitants d'investir dans leurs propres territoires. **Les politiques publiques de l'habitat ont beaucoup de retard**, elles doivent être redynamisées, tenir compte des réalités de chaque territoire et instaurer une réelle égalité de traitement.

Maurice GIRONCEL insiste sur le fait que pour « Offrir un logement à tous » cela suppose au préalable un **foncier disponible ; aménageable et abordable**. Or les territoires d'Outre-mer sont caractérisés par une rareté de ce foncier disponible qui a pour effet d'en augmenter fortement le coût, de freiner le renouvellement urbain et bien sûr de faire obstacle à la production de logements. Pour tous les élus la pression foncière s'accroît quotidiennement et le besoin de visibilité à long terme s'affirme.

Thierry REPENTIN en sa qualité de vice-président de l'AMF rappelle que la République est une et indivisible. Les populations des Outre-mer sont plus pauvres et plus précaires qu'en métropole. Les dispositifs législatifs sont peu ou mal appliqués, pas toujours adaptés aux différentes zones (littoral, montagne). En 2024, le dispositif Ma Prime Adapt' aidera les personnes âgées à rester dans leur logement. **Les Outre-mer devraient être mieux représentés dans les instances nationales.**

Victoire JASMIN, sénatrice de la Guadeloupe, souligne le travail de l'**USHOM** et la mise en place de fonds disponibles et de mesures fiscales pour bailleurs et entreprises.

Certaines interventions spontanées ont permis d'énoncer les difficultés de l'habitat et du logement social dans les Outre-mer. Le foncier constructible n'est pas suffisant, il faudrait **utiliser des terrains de l'État**, mobiliser le fonds friche, **repenser l'urbanisme**.

Certains élus sollicitent l'adaptation de la loi SRU aux Outre-mer, la valorisation des bonnes pratiques plutôt que la sanction des mauvaises, et un assouplissement de certains dispositifs (biens vacants, biens sans maître, abandon manifeste) etc...

